



NEIGE ET VERGLAS : LA PREUVE DE L'UTILITÉ DES PNEUS HIVER

Depuis plusieurs jours, la neige et le verglas se sont installés en Île-de-France et dans diverses régions de France, comme en Normandie. En conséquence, de grosses difficultés et restrictions de circulation et des interdictions notamment pour les poids lourds.

L'intérêt d'avoir des pneus neiges

Lors d'un épisode de neige et de verglas, comme celui rencontré depuis ce mercredi 17 janvier, détenir des pneus hiver ou des dispositifs amovibles comme des chaînes à neige métalliques ou des chaussettes à neige équipant au moins deux roues motrices permet une meilleure sécurité.

En effet, ces dispositifs favorisent l'adhérence sur les routes rendues glissantes et optimisent les distances de freinage.

Philippe NOZIÈRE, Président de l'association « 40 millions d'automobilistes », rappelle à nouveau que « ces mesures permettent d'améliorer la sécurité routière et les conditions de circulation en période hivernale, notamment lors de conduite sur des routes enneigées ou verglacées ».

L'irrespect de la loi Montagne non verbalisé

Pour rappel, depuis 2021, du 1er novembre au 31 mars, il est obligatoire d'équiper sa voiture avec des pneus hiver ou de détenir des dispositifs amovibles dans 48 départements français. Cependant, pour la troisième année consécutive, il n'y a aucune sanction en cas d'absence dans les équipements lors de controle.

L'association « 40 millions d'automobilistes », recommande vivement le port d'un de ces dispositifs lors d'épisodes de neige et de verglas pour la sécurité de toutes et tous.